

## Bois-Colombes : les jeunes joueurs d'échecs veulent retourner à l'école



**Photo: Adeline Daboval pour Le Parisien**

En ce samedi matin devant la mairie de Bois-Colombes, ils déplacent leurs pions en silence, avec la ferme intention de faire échec au roi et le contraindre à changer sa position ! Au sens propre comme au figuré. Des parents de jeunes joueurs ont organisé des parties d'échecs sur la terrasse d'un café, samedi.

*« La mairie a décidé de ne plus laisser intervenir le club d'échecs de Bois-Colombes dans les écoles, comme c'était le cas depuis 25 ans, regrette Paola Pitault, la mère de Victoria, championne poussine des Hauts-de-Seine. L'année dernière, le club intervenait dans les écoles entre 17h30 et 18h30. Les enfants pouvaient prendre le goûter, jouer aux échecs et aller à la garderie. C'était très*

*pratique pour les parents. Désormais, la mairie propose des salles plus loin, parfois trop petites. Les enfants n'ont pas de goûter et ils ne peuvent pas revenir à la garderie après les échecs. Certains parents qui travaillent ont choisi de ne plus inscrire leurs enfants. » A l'image d'Arnaud Malledant, le père d'Alexis, 10 ans, et Corentin, 7 ans. « Mes garçons ont commencé en CP, se souvient le père de famille. Cette année, ce n'est pas possible à cause de la logistique. Nous payons une nounou et elle ne peut pas faire les allers-retours. » Résultats : les adhésions scolaires au club sont en chute libre. D'un montant annuel de 110 €, elles sont passées de 200 en 2014 à 70 en 2015. Soit 14 300 € de manque à gagner pour l'association. « Je suis venu soutenir le club de Bois-Colombes parce que les scolaires font partie de son ADN, explique Diego Salazar, le [président](#) de la [fédération](#) française d'échecs venu en personne faire signer la pétition aux habitants. Il doit être possible de trouver des solutions avec la mairie ». La municipalité d'Yves Révillon (LR) précise que « le club d'échecs est une association que l'on apprécie et que l'on soutient. ». « Effectivement, c'était une tradition du club d'échecs dans les écoles de Bois-Colombes, poursuit la mairie. Mais il s'agit d'une activité payante comme la danse, la musique ou de nombreuses autres activités qui se passent en dehors des écoles. C'est une question d'équité. Mais surtout, ces locaux que nous leur mettions à disposition, nous en avons besoin dans le cadre des temps d'activités périscolaires. Il nous a fallu réorganiser et rationaliser les espaces et nous leur avons proposé d'autres lieux à proximité immédiate des écoles. »*

**Sources :**

